



**Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité
Ministère de la santé, de la jeunesse et des sports**

Préfecture de la région Ile-de-France

**DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES
SANITAIRES ET SOCIALES**

A R R E T E N° 2009-1199

relatif à la composition du comité de coordination de lutte contre l'infection due au virus de l'immunodéficience humaine

Le préfet de la Région d'Ile de France, préfet de Paris,

Commandeur de la Légion d'honneur,

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 3121-1, D. 3121-34 et D. 3121-37 ;

Vu le décret n° 2005-1421 du 15 novembre 2005 relatif à la coordination de la lutte contre l'infection par le virus de l'immunodéficience humaine ;

Vu le décret n° 2007-438 du 25 mars 2007 modifiant le décret n° 2005-1421 du 15 nov. 2005 relatif à la coordination de la lutte contre l'infection par le virus de l'immunodéficience humaine ;

Vu l'arrêté ministériel du 4 octobre 2006 relatif à l'implantation des coordinations de lutte contre l'infection due au virus de l'immunodéficience humaine ;

Vu l'arrêté ministériel du 4 octobre 2006 relatif aux modalités de composition des comités de coordination de lutte contre l'infection due au virus de l'immunodéficience humaine ;

Vu la circulaire n° DHOS/DGS/561 du 19 décembre 2005 relative à l'instauration des coordinations régionales de la lutte contre l'infection due au virus de l'immunodéficience humaine ;

Vu la circulaire n° DHOS/E2/DGS/SD6A/2007/25 du 17 janvier 2007 relative aux modalités de mise en place des comités de coordination de la lutte contre l'infection par le virus de l'immunodéficience humaine (COREVIH) ;

Vu l'arrêté n°09-149 du 4 février 2009 portant modification de l'arrêté n° 08-1992 du 3 novembre 2008 portant délégation de signature en matière administrative à Madame Danièle SENEZ, Directrice Régionale par intérim des Affaires sanitaires et Sociales d'Ile-de-France,

Vu l'arrêté n°2007-1934 du 15 novembre 2007 relatif à la composition du comité de coordination de lutte contre l'infection due au virus de l'immunodéficience humaine,

Vu l'avis du Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation en date du 9 novembre 2007,

Vu l'avis du Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation en date du 7 Aout 2009,

Sur proposition de la Directrice Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales ;

A R R E T E

Article 1 : l'article 3 de l'arrête n°2007-1937 du 15 novembre 2007 est remplacé par :

Sont nommés membres du COREVIH Ile-de-France Est :

1) Collège 1 : des représentants des établissements de santé, sociaux ou médico-sociaux :

Titulaire : M. Christian NICOLAS
1^{er} suppléant : M. Jean Michel TOULOUSE
2^e suppléant :

Titulaire : Mme Martine MOREL
1^{er} suppléant : Mme Maryse GROMAT
2^e suppléant : Mme Cynthia ROMUD

Titulaire : Mme Michelle MACAUX
1^{er} suppléant : Mme Jocelyne AOUATE
2^e suppléant : Mme Bérénice STAEDEL

Titulaire : Mme le Dr Véronique DUPERRIN
1^{er} suppléant : M. le Dr Christophe PADOIN
2^e suppléant : Mme le Dr Hélène SAUVAGEON

Titulaire : M. le Pr François SIMON
1^{er} suppléant : Mme le Dr Claire MALBRUNOT
2^e suppléant : Mme le Dr Chantal CHAPLAIN

Titulaire : Mme Patricia HONORE
1^{er} suppléant : M. Jean-Dominique MAGNIER
2^e suppléant : M. Laurent RICHIER

Titulaire : Mme le Dr Roser CEINOS
1^{er} suppléant : Mme Josiane PHALIP
2^e suppléant : Mme Annie ETCHEVARRIA

Titulaire : M. le Pr Willy ROZENBAUM
1^{er} suppléant : M. le Pr Jean-Michel MOLINA
2^e suppléant : Mme le Dr Marie-Aude KHUONG-JOSSES

Titulaire : M. le Dr Alain DEVIDAS
1^{er} suppléant : M. le Dr Olivier PATEY
2^e suppléant : Mme le Dr Valérie GARRAIT

Titulaire : Mme le Dr Michelle BENTATA
1^{er} suppléant : M. le Dr Yvon LEMERCIER
2^e suppléant : M. le Dr Jean-Luc DELASSUS

Titulaire : M. le Dr Moudji KHANFAR
1^{er} suppléant : M. le Dr Eric LACHASSINE
2^e suppléant : Mme le Dr Catherine LHERMITTE-CAHUZAC

Titulaire : M. le Dr Hervé BIDEAULT
1^{er} suppléant : Mme le Dr Elise KLEMENT
2^e suppléant : Mme Ruth GUEIDAN-ZENOU

.../...

2) Collège 2 : Des représentants des professionnels de santé et de l'action sociale :

Titulaire : M. le Dr Bernard ELGHOZI
1^{er} suppléant : Mr le Dr Eric FROGUEL
2^e suppléant : M. le Dr Bernard CARDON

Titulaire : Mme le Dr Nadine LAZIMI
1^{er} suppléant : Mme Murièle CONORT
2^e suppléant : Mme le Dr Sophie CAPUS

Titulaire : Mme le Dr Catherine MARTHE-ROSE
1^{er} suppléant : Mme le Dr Brigitte HILLION
2^e suppléant : M. le Dr VANDEMEULEBROUCKE

Titulaire : Mme Odile VITTE
1^{er} suppléant : M. Salah ASLOUDJ
2^e suppléant : M. Aymeric REYRE

Titulaire : Mme Sylvie RAY
1^{er} suppléant : Mme Laurence MALAGANNE
2^e suppléant : Mme Sophie LASCOMBE

Titulaire : Mme Maria ANDREOS
1^{er} suppléant : Mme Marie-Hélène LE NEDIC
2^e suppléant : M. Gérard PLACET

3) Collège 3 : Des représentants des malades et des usagers du système de santé

Titulaire : M. Alain BONNINEAU
1^{er} suppléant : M. Reda SADKI
2^e suppléant : Mme. Leelou NOUAILLE

Titulaire : M. Etienne MATTER
1^{er} suppléant : Mme Aminata SISSOKO
2^e suppléant : Mme Annie JACQ

Titulaire : M Jose SONGA
1^{er} suppléant : M. Frédéric NAVARRO
2^e suppléant : M. Antoine POPOT

Titulaire : M. Bernard BASSAMA
1^{er} suppléant : Mme Michelle SIZORN
2^e suppléant : Mme Gaelle MEUNIER

Titulaire : Mme Camille CABRAL
1^{er} suppléant : Mme Yessenia SANCHEZ RONDOI
2^e suppléant :

Titulaire : Mme Jacqueline DHIEUX
1^{er} suppléant : Mme Yvette BERTHOLOM
2^e suppléant :

4) Collège 4 : Des personnalités qualifiées

Titulaire : Mme le Pr Nicole CIRARU-VIGNERON

1^{er} suppléant : Mme le Dr Isabelle BURESI

2^e suppléant : Mme le Dr Rose NGUYEN

Titulaire : M. le Pr Michel BEAUGRAND

1^{er} suppléant : M. le Dr Jacques DENIS

2^e suppléant : Mme le Dr Hélène LABADIE

Titulaire : M. le Dr Jean-Luc BOUSSARD

1^{er} suppléant : M. le Dr Ludovic LEVASSEUR

2^e suppléant : M. le Dr Abdelhamid SMAIL

Titulaire : M. Philippe PASCOT

1^{er} suppléant : Mme le Dr Arame M'BODJE

2^e suppléant

Titulaire : M. Antonio UGIDOS

1^{er} suppléant :

2^e suppléant :

Titulaire : M. le Dr Marc SHELLY

1^{er} suppléant : M. le Dr Didier TROIVALLETS

2^e suppléant : Mr Eric FLEUTELOT

Article 2 : La durée du mandat des membres du COREVIH n'est pas modifiée par le présent arrêté. Le mandat prendra fin au bout de 4 ans à partir de la date de publication de l'arrêté n°2007-1934 du 15 novembre 2007, soit le 15 novembre 2011. Tout membre qui, au cours de son mandat, décède, démissionne ou perd la qualité au titre de laquelle il a été désigné, est remplacé, pour la durée du mandat restant à courir, par ses suppléants, dans leur ordre de nomination.

Article 3 : La Directrice Régionale par intérim des Affaires Sanitaires et Sociales est chargé, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France et de la Préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 11 SEP. 2009

